
Situation des écoles d'art et design territoriales: une crise à 2 niveaux

La majorité des écoles d'art et design sont aujourd'hui dans une situation de souffrance qui tient à la fois à une crise conjoncturelle et à une crise structurelle.

- 1 Sur le plan conjoncturel, la crise énergétique, l'inflation, et la hausse du point d'indice des agent·es de la fonction publique non compensée dans les écoles territoriales, plongent des établissements souvent déjà fragiles (mais pas seulement) dans des situations de déficits budgétaires importants.

- 2 Sur le plan structurel, les écoles souffrent de problèmes identifiés, analysés et dénoncés depuis maintenant des années, non seulement par nos organisations, mais également par maints rapports de l'assemblée nationale, du Sénat, de l'Hceres, etc. :
 - le statut de nos établissements depuis la réforme dite de Bologne est paradoxalement inadapté aux enjeux de l'enseignement supérieur ;
 - les EPCC, qui plus est, induisent des coûts de fonctionnement importants, qui n'ont pas été anticipés dans la durée ;
 - le statut des personnels enseignants est très en-deçà du minimum que devrait garantir l'enseignement supérieur ;
 - il en va de même pour les étudiant·es qui ne bénéficient pas des mêmes aides et garanties que dans les établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il résulte de cette double crise conjoncturelle et structurelle des conditions d'études dégradées, alors même que les études sont de plus en plus coûteuses, et une souffrance au travail de plus en plus extrême, en particulier parmi les équipes administratives et techniques des écoles.

Revendications — CONJONCTURELLES

Sur les deux plans (conjoncturel et structurel) nous estimons qu'aucune issue satisfaisante n'est possible sans un ré-engagement majeur de l'État dans l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur artistique, quels que soient leurs statuts.

- 1 Nous demandons donc tout d'abord des dotations budgétaires immédiates pour faire face à la dimension conjoncturelle de notre crise: une dotation qui pour chaque établissement devra permettre de faire face aux surcoûts liés à la crise énergétique et à l'inflation, le cas échéant de compenser la hausse du point d'indice, et de restaurer une égalité de traitement en matière d'aides et de bourses entre les étudiant·es relevant du Ministère de la Culture et ceux relevant de l'enseignement supérieur.

À noter que les écoles territoriales, en particulier, sont les seules dans l'enseignement supérieur à n'avoir bénéficié d'aucune mesure de ce type au cours des derniers mois. Cette dotation se doit d'intervenir urgemment, pour évoluer de façon pérenne, puisque l'on parle là de coûts qui vont se prolonger d'année en année.

- L'Andea et les présidences d'établissements ont récemment chiffré le montant d'un tel plan d'urgence à 7,2 millions d'euros. Ce montant global semble en-deçà des difficultés que nous pointons. Le Ministère de la Culture est en mesure de recueillir rapidement via ses services nationaux et déconcentrés (DRAC) les besoins immédiats de chaque école, que nous évaluons jusqu'à 500 000 euros voire plus pour certains établissements, ceci ne correspondant qu'à l'urgence budgétaire de l'année en cours.
- La compensation du point d'indice est par ailleurs à penser de façon pérenne, qu'elle vienne du budget du Ministère de la Culture ou de l'Intérieur. Si l'État est prêt à le faire, alors les collectivités se réengageront aussi (c'est la condition *sine qua non* dont de nombreux·euses élu·es nous font part). De façon générale, le GVT n'a pas été pris en charge dans les budgets des écoles depuis la création des EPCC, et c'est aussi pour ça qu'elles sont particulièrement fragiles financièrement.

Revendications — ATTENTION PARTICULIÈREMENT

- 2 Dans le cadre de notre première revendication globale, nous attirons particulièrement l'attention sur la responsabilité de l'État à l'égard de deux établissements en grand danger :
- l'ESAD Valenciennes : Ce sont des décisions des collectivités locales qui conduisent aujourd'hui l'école au bord de la fermeture, mais l'État se doit de garantir l'existence d'une école dont les diplômés viennent d'être habilités par l'HCERES. Cela induit d'une part un engagement financier d'au moins 100.000 euros (correspondant aux pertes de recette de l'année blanche et à un poste d'administrateur·ice vacant depuis plus de 3 mois) en plus du plan d'urgence conjoncturel, et d'autre part l'annulation de la décision de ne pas inscrire l'école dans la plateforme Parcoursup pour la rentrée prochaine. À l'inverse, il est impératif d'ouvrir les équivalences et concours pour l'année 2023/2024, comme cela a été voté par les membres fondateurs de l'ESAD Valenciennes lors du CA du 5 janvier 2023.
 - L'EESI Angoulême Poitiers : l'État participe au financement de cette école à une hauteur supérieure aux autres écoles territoriales, mais précisément pour cette raison, il se doit d'être le garant de la stabilité de l'école et d'enrayer ce qui s'apparente à un plan social : fin de contrat pour 6 agent·es, 4 départs à la retraite non remplacés, 5 postes vacants définitivement fermés. Soit 15 postes supprimés ces trois prochaines années. De plus, 7 agent·es se voient basculé·es d'un site à l'autre (pénalisant fortement leur travail) et 5 technicien·nes voient leurs postes rétrogradés. Soit un total de 27 postes menacés par des transformations conséquentes. Ce plan est justifié par la direction non seulement par la crise financière commune aux écoles d'art, mais également par de nouvelles orientations pédagogiques qui transforment l'offre de formation à Angoulême en un cycle hyperspécialisé autour de la bande dessinée, dénudée de ses autres enseignements pourtant fondamentaux et complémentaires (peinture, volume, théorie de l'art). Quant à Poitiers, l'enseignement en animation et en son ne seront plus assurés, alors que l'école est reconnue pour ses recherches en culture numérique et espace immersif qui impliquent fondamentalement ces matières. Ces nouvelles orientations pédagogiques sont prononcées sans aucune concertation avec les personnels, qui ont d'ailleurs exprimé leur refus massivement lors d'un sondage (98% de vote contre le plan dit de «sauvegarde»).

Revendications — STRUCTURELLES

- 3 Au-delà des réponses à la crise conjoncturelle, nous attendons de l'État qu'il réponde aussi à la crise structurelle des écoles, ce qui implique là aussi un ré-engagement financier majeur. Cela doit se faire avec une rapidité inversement proportionnelle à la durée depuis laquelle les problèmes que nous évoquons sont connus, mais ignorés :
- Réfection des bâtiments partout où c'est nécessaire
 - Révision du statut des EPCC pour une meilleure représentation des personnels et étudiant·es au sein des instances et nécessité que ces instances soient décisionnaires, afin d'enrayer des logiques de management et de direction trop centralisées et autoritaires.
 - Revalorisation des statuts de l'ensemble des personnels, notamment les personnels enseignants selon le scénario défendu par les syndicats dans le cas des écoles d'arts et de design territoriales (c'est-à-dire avec un statut commun pour les enseignant·es des écoles d'art territoriales et nationales et une revalorisation pour tous·tes)

Il faut travailler des chiffrages précis, mais à nouveau la somme avancée par l'Andéa et les présidences d'établissement (11,18 millions d'euros) paraît en-deçà de ce qui est nécessaire : pérennisation du montant nécessaire à la compensation de la crise conjoncturelle et à un traitement égalitaire des aides aux étudiant·es + prise en compte du GVT + coût des évolutions statutaires et d'une revalorisation de l'ensemble des personnels + investissements dans des travaux immobiliers.

Nous demandons pour tout cela la mise en place d'un calendrier de travail avec nos organisations, là aussi de façon urgente, c'est-à-dire sur l'année en cours.

- 4 En lien avec des mesures budgétaires devant répondre à une crise à la fois conjoncturelle et structurelle, nous voulons de plus que le Ministère de la Culture réaffirme l'importance du maillage territorial des écoles publiques d'enseignement supérieur artistique, et s'engage à en préserver a minima la configuration actuelle, en veillant à ce que l'ensemble des écoles soient dotées de budgets équitables.
- 5 Enfin, nous attendons que la mise en œuvre d'un plan ambitieux de défense et d'amélioration de nos écoles se fasse avec les syndicats et collectifs réunis au sein de notre inter-organisations. Depuis trop longtemps la voix des personnels et étudiant·es qui font les écoles d'art et leur écosystème au quotidien est négligée. Là aussi, c'est l'une des causes de nombreux problèmes qui se sont durablement installés dans les écoles, par manque de connaissance et de reconnaissance de leur réalité de travail.

Revendications — STRUCTURELLES

Ce que nous demandons peut sembler ambitieux, mais en réalité ce n'est que le minimum nécessaire pour assurer un fonctionnement correct des écoles. Plus longtemps durera le désengagement de l'État, plus nos demandes seront larges et pressantes. En 2023, le Ministère de la Culture bénéficie d'une augmentation historique de son budget, avec 7% de hausse, soit une augmentation de 527 millions d'euros. C'est là pour l'État l'occasion idéale d'enfin prendre au sérieux nos demandes et de pouvoir y répondre, en se montrant à la hauteur de l'attachement que nous continuons à lui porter.

« Écoles d'art et design en lutte »

I CGT-Séla 31 I Économie solidaire de l'art I

La Buse I Le Massicot I Les Mots de trop I SNAP-CGT I Snéad-CGT I

STAA CNT-SO I SUD Collectivités Territoriales, et les étudiant•es et personnels

mobilisé•es de l'ÉESAB Rennes, Brest, Quimper et Lorient I de l'ÉSAAIX I

de l'ÉESI Angoulême-Poitiers I de l'ÉSA des Pyrénées - Pau-Tarbes I

de l'ESAD Valenciennes I de l'isdaT - Toulouse I de l'ENSAPC Cergy I

de l'ESADHaR - Le Havre I de l'ESAD TALM - Tours et Angers I

de l'EBABX Bordeaux I de l'ESAD Grenoble-Valence I de l'ENSBA Lyon I

de l'ésban Nîmes I de l'ESACM Clermont-Ferrand, de l'ESADSE Saint-Étienne I

I Délégation de l'inter-organisations I

- | | |
|--------------------------------------|---|
| — Lucile Bataille | - professeure à l'ESAD Valenciennes |
| — Jimmy Cintero | - Snap Cgt |
| — Jérôme Dupeyrat | - Snéad-CGT |
| — Michel Gary | - SUD Collectivités territoriales |
| — Sandrine Jousseume | - Snéad-CGT |
| — Alx Juif | - Le Massicot |
| — Géraldine Longueville | - professeure à l'ÉESI |
| — Carmen Machureau
(observatrice) | - référente de la coordination des ENSA
en lutte auprès de l'inter-organisations |
| — Caroline Sebilleau | - La Buse |
| — Chloé Terrée | - étudiante à l'ESAD Valenciennes |
| — Ana Vega | - STAA Cnt-So |
| — Laura Waltsburger | - étudiante à l'ÉESI Poitiers |